

Les enquêtes de fréquentation des bibliothèques publiques

À quelle méthodologie s'en remettre ?

Les pratiques culturelles intéressent aujourd'hui plus que jamais. Depuis que Pierre Bourdieu a initié, au début des années soixante, l'usage des enquêtes quantitatives pour mesurer les fréquentations et les consommations à caractère culturel et s'en servir comme un indicateur majeur de la démocratisation de la société française, on ne cesse de sonder les Français et les établissements culturels qu'ils fréquentent. On annonce une nouvelle édition de la grande enquête périodique du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français.

Bruno Maresca

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)
maresca@credoc.fr

Un contexte favorable à la fréquentation des bibliothèques

Dans le domaine des bibliothèques publiques, les enquêtes de fréquentation des établissements se multiplient – outre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information, les bibliothèques municipales, les bibliothèques universitaires... – au point de faire apparaître ce domaine de la culture comme l'un des plus préoccupés de la quantification des publics.

On peut s'interroger sur cette multiplication des enquêtes qui mériterait une prise de recul, au-delà des finalités pragmatiques poursuivies par les gestionnaires des équipements, pour apprécier la somme des connaissances qu'elles accumulent sur les usages, leur intensité et leur évolution. On peut faire l'hypothèse, en

effet, que ce souci porté au public est alimenté par les interrogations des bibliothécaires sur les mutations qui affectent leur métier, leurs difficultés à cerner les besoins auxquels ils ont à répondre et les fonctions qu'ils doivent privilégier.

Depuis le début des années 1980, l'économie de la culture est en expansion et suscite un renouveau remarquable de la valeur architecturale des lieux culturels, un développement de l'offre des établissements publics et des activités événementielles et commerciales qui leur sont associées. Il y a eu le mouvement de multiplication des festivals, le « renouveau » des musées, mais aussi la modernisation des salles de cinéma, la multiplication de formes artistiques nouvelles, depuis les installations jusqu'aux arts de la rue et, *last but not least*, l'expansion des médiathèques. Cette conjonction de formes nouvelles n'est pas sans

Bruno Maresca est sociologue et directeur de recherche au Crédoc. Responsable du département Évaluation des politiques publiques, il a mené plusieurs enquêtes sur les pratiques de lecture et la fréquentation des bibliothèques, dont « *Fréquentation, image et usages des bibliothèques municipales en 2005* ». Auteur de nombreux articles et ouvrages, il a notamment collaboré à l'ouvrage *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, coordonné par Olivier Donnat (*La Documentation française*, 2003), et publié, avec Anne Krebs, *Le renouveau des musées* (*La Documentation française*, 2005).

rapport avec la mutation économique des années 1980 et 1990 qui est à l'origine de ce que l'on a appelé la « nouvelle économie » ou, plus souvent aujourd'hui, l'économie de la connaissance.

Cette mutation en cours de l'offre culturelle rencontre, du côté des pratiques, des transformations également profondes. Il y a d'un côté les conséquences de l'élévation du niveau d'étude de la population, notamment de la proportion de jeunes poursuivant des études supérieures. Ce processus contribue directement à la diffusion des pratiques culturelles, les études statistiques approfondies montrant que l'intensité des pratiques s'accroît fortement avec le nombre d'années d'études passées dans le supérieur. Ce processus n'est toutefois pas le seul. Le renouvellement générationnel induit lui aussi des évolutions sensibles qui tiennent aussi bien aux révolutions technologiques qui orientent profondément les pratiques des jeunes générations, qu'à la « révolution culturelle » qui a façonné les comportements de la génération qui arrive à l'âge de la retraite. Aux deux extrêmes des classes d'âge, le renouvellement générationnel modifie les pratiques culturelles.

Ces transformations ont des incidences majeures sur l'évolution des pratiques dans les bibliothèques publiques. L'enquête sur la fréquentation des Français, réalisée par le Crédoc en 2005 à la demande de la Direction du livre et de la lecture (DLL), atteste notamment de l'importance prise par la fréquentation des

bibliothèques parmi les jeunes de 15 à 25 ans, fréquentation déterminée avant tout par les obligations des étudiants. Elle montre également que la génération vieillissante du baby-boom a développé un intérêt pour les bibliothèques bien supérieur à celui des générations antérieures. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la présence des générations accédant à la retraite s'accroisse notablement dans les bibliothèques municipales, contribuant ainsi au vieillissement du public. Paradoxalement, ce vieillissement est un signe de modernité plutôt que l'indice d'une perte d'attractivité dans les nouvelles générations.

En dépit de la vision qu'en a la profession

Malgré un contexte favorable aux pratiques culturelles en général, et aux bibliothèques en particulier, les professionnels s'interrogent.

L'inquiétude l'emporte souvent, nourrie par des chiffres qui laissent à penser que la fréquentation régresse, en particulier parmi les jeunes. Tous les moments de changement rapide engendrent un climat d'incertitude, propice à la propagation d'idées alarmistes : après avoir craint la régression de la lecture au moment de la crise du livre des années 1980, les bibliothèques sont aujourd'hui dans la hantise d'une dématérialisation généralisée des supports culturels. Cette crainte s'est internationalisée : des données d'enquête anglo-saxonnes, des deux côtés de l'Atlantique¹, sur la baisse de l'emprunt dans les bibliothèques de proximité, sont venues conforter la tendance à la baisse dénotée par les chiffres de la DLL concernant la proportion d'inscrits des bibliothèques municipales dans la population desservie. Un débat s'est engagé autour de l'interprétation de cette tendance, attribuée par beaucoup à la concurrence d'Internet, débat qui a eu

un large écho dans la profession au cours de l'année 2003².

En aboutissant à des conclusions radicalement opposées quant à l'évolution de la fréquentation des bibliothèques publiques en général, et municipales en particulier, l'enquête conduite par le Crédoc³ en 2005 oblige à reprendre à la base la question des méthodes d'analyse et des indicateurs de suivi de l'activité des établissements et des pratiques de leurs usagers.

Des indicateurs partiels, qui peuvent être trompeurs

Les interrogations de la profession fleurissent sur l'insuffisance des outils de suivi de l'activité des bibliothèques. Si le vaste champ des pratiques culturelles bénéficie d'un dispositif d'enquêtes périodiques permettant un suivi général de leur intensité dans la population française⁴, secteur par secteur, la mise en relation de l'offre et des pratiques est insuffisamment étayée.

En France, on ne sait pas quel est le nombre de musées, de théâtres, de salles de concert, de bibliothèques. Cette comptabilité, simple en apparence, se heurte en premier lieu à des questions de définition – dans quelles conditions une collection d'œuvres culturelles ouverte au public acquiert le statut de musée ou de bibliothèque? – et en second lieu à des partages de compétences, dans la mesure où la grande majorité des établissements sont gérés par des collectivités territoriales.

2. Dans ses numéros 1 et 2 de 2003, le *BBF* a ouvert le débat sur l'évolution de la fréquentation des bibliothèques municipales.

3. Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. <http://www.credoc.fr/> Voir à ce propos : « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Consommation et Modes de vie*, n° 193.

4. Enquêtes *Pratiques culturelles des Français* du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la Communication (1973, 1981, 1989, 1997), puis enquête *Loisirs de l'Insee* en 2005, et probablement nouvelle vague de *Pratiques culturelles des Français* en 2007.

1. Cf. l'article de Christophe Evans et Françoise Gaudet dans ce numéro, p. 20.

Du fait de l'absence d'inventaires, nationaux ou régionaux, actualisés annuellement, on est dans l'incapacité d'indiquer dans quelles proportions, et à quels endroits, l'offre s'est accrue au cours des trente dernières années. Il est impossible, pour le moment, de présenter un tableau chiffré de la progression du nombre des médiathèques dans l'Hexagone, de savoir dans quelle proportion elles ont remplacé des bibliothèques traditionnelles, combien sont des créations *ex nihilo* et, tout simplement, de pouvoir indiquer si le nombre des bibliothèques municipales a augmenté ou non depuis 1973, date de la première enquête *Pratiques culturelles des Français*.

Ce déficit d'informations ne permet pas de statuer sur la relation existant entre l'évolution de l'offre et celle de la fréquentation, pourtant essentielle pour interpréter les dynamiques en cours. En comparant les situations d'une centaine de grandes villes, nos travaux ont montré, en effet, que l'importance de l'offre - en cinémas, musées, salles de spectacles, bibliothèques - influe, toutes choses égales par ailleurs, sur le niveau des pratiques dans la population de ces villes⁵.

S'agissant de l'évolution dans le temps de la fréquentation des bibliothèques, une question centrale est aujourd'hui posée par la confrontation de deux informations a priori contradictoires. D'un côté, l'observatoire du Ministère indique que la part des inscrits dans les bibliothèques répondant à l'enquête de la DLL, rapportée à la population des communes correspondantes, baisse depuis 2000. De l'autre, l'enquête du Crédoc de 2005, comparée à celle de 1997, fait état d'une progression de la proportion des inscrits en bibliothèques municipales dans la population française.

5. Bruno Maresca, Jérémie Courel, *Analyse des relations entre l'offre en équipements culturels et l'intensité des pratiques culturelles. Construction d'indicateurs d'offre culturelle par zone urbaine*, Ministère de la Culture/DEP, 2000.

Sans revenir ici sur les différences de conception des deux dispositifs d'enquête⁶, il semble bien que cette incohérence ne soit qu'un paradoxe apparent. On peut faire l'hypothèse, qui nous sert de fil conducteur dans l'interprétation des résultats de l'enquête de 2005, qu'un plus grand nombre d'utilisateurs se partagent entre

**Du fait
de l'absence d'inventaires,
nationaux ou régionaux,
actualisés annuellement,
on est dans l'incapacité
d'indiquer dans
quelles proportions,
et à quels endroits,
l'offre s'est accrue
au cours des trente
dernières années**

un plus grand nombre d'établissements. Que le nombre d'utilisateurs par établissement régresse dans certaines bibliothèques et progresse dans d'autres n'interdit pas que l'effectif général des inscrits rapporté à l'ensemble de la population soit en progression modérée : il suffit pour cela que le nombre d'établissements se soit notablement accru entre 1997 et 2005.

Ce processus général suscite des comportements relevant du « zapping », tendance de plus en plus sensible dans les pratiques culturelles en général : face à une offre abondante, les usagers deviennent plus pragmatiques, voire plus stratégiques, en un mot, plus consommateurs. Dans le domaine des bibliothèques, ils vont

6. Cf. Christophe Evans, Françoise Gaudet, article cité.

fréquenter plusieurs lieux, chacun de manière apparemment irrégulière. Les jeunes de 20-24 ans qui poursuivent des études supérieures illustrent particulièrement cette tendance : leur présence dans les bibliothèques municipales nettement plus faible que celle de leurs cadets et de leurs aînés s'explique par leur fréquentation des bibliothèques d'études (universitaires ou autres).

Du fait de leur multiplication et de leur modernisation, les bibliothèques publiques sont devenues concurrentes, à leur corps défendant. Cette situation est clairement mise en lumière par les nombreuses enquêtes réalisées pour les établissements de la région parisienne, la BnF et la Bpi notamment.

**Quelles enquêtes,
pour répondre à quelles
questions ?**

Les alarmes de ces dernières années sur la fréquentation des bibliothèques municipales sont révélatrices des limites du modèle professionnel de la lecture publique. Selon ce dernier, seuls les inscrits constituent les « vrais » usagers dans la mesure où eux seuls valorisent explicitement les collections par leur démarche d'emprunt. Cette perspective conditionne l'établissement de statistiques qui ne comptabilisent que des inscrits et des emprunteurs.

Pourtant, une proportion croissante de personnes ne se rend à la bibliothèque municipale que pour consulter sur place des documents ou, simplement, pour bénéficier de l'espace offert par les salles de lecture. Par ailleurs, un nombre conséquent de personnes empruntent pour d'autres qui ne se déplacent qu'irrégulièrement ou pas du tout.

Non seulement les usages des bibliothèques se diversifient, mais la place qu'occupent les inscrits pourrait, à l'avenir, devenir minoritaire sans que les missions de la lecture publique en soient remises en cause. Le

modèle de médiathèque développé par la Bpi est là pour en témoigner.

Le statut, autrefois central, de l'emprunteur ne se brouille pas uniquement du fait du développement d'usages s'affranchissant de l'inscription. L'un des indices de cette évolution se lit dans la gestion de l'inscription au sein des familles. La carte comme l'emprunt ne sont pas aussi strictement personnels que peut le laisser penser le principe de la carte nominative. Dans beaucoup de foyers où un membre au moins a une carte pour emprunter, les emprunts satisfont les besoins de différentes personnes.

Dès lors, on peut s'interroger sur l'indicateur de pénétration de la lecture publique qui serait aujourd'hui le plus pertinent : le nombre d'individus titulaires d'une carte ou bien le nombre de foyers où une carte au moins est disponible ? Si 21 % seulement des Français de 15 ans et plus sont titulaires d'une carte leur permettant d'emprunter dans une bibliothèque municipale, 36 % appartiennent à des foyers détenant au moins une carte en cours de validité (selon les résultats de l'enquête de 2005).

En France, pour rendre compte de l'activité des bibliothèques de prêt, on se focalise sur le nombre d'inscrits là où les Anglo-Saxons évaluent l'activité de leurs bibliothèques par des statistiques du nombre de prêts. En comptant les individus, on quantifie un public mais on ne dit rien des usages et donc des fonctions que remplissent les bibliothèques municipales auprès de la population.

En lançant en 2005 une nouvelle enquête d'envergure, le directeur de la DLL a souhaité procéder à une exploration suffisamment approfondie des usages actuels dans les bibliothèques, dans le but de trouver des explications aux données statistiques de la DLL orientées à la baisse. Ce travail, destiné à actualiser les données recueillies en 1997 pour la DLL par la Sofres, mais aussi les données générales de la vague 1997 de l'enquête *Pratiques culturelles des*

Français, a enchaîné trois approches complémentaires : une expertise des données statistiques des établissements contenues dans la base de la DLL⁷, une approche qualitative dans trois sites pour explorer les motivations des usagers et des non-usagers, puis une approche quantitative par le biais d'un questionnaire administré à un large échantillon de 2 000 Français de 15 ans et plus, dans le but d'établir solidement les chiffres de la fréquentation actuelle et d'anticiper les évolutions à venir.

Pour garantir la comparabilité avec les données de 1997, l'exigence méthodologique a conduit à travailler sur la même taille d'échantillon, à reprendre des questions à l'identique, y compris à faire réaliser l'enquête par le même réseau d'enquêteurs que celui de l'enquête *Pratiques culturelles des Français*. Compte tenu des garanties apportées à la réalisation de cette enquête, ses résultats, qui vont à l'encontre de la tendance livrée par la base de la DLL, sont difficilement contestables.

Enquêtes de population et enquêtes dans les établissements

Encore faut-il bien prendre la mesure des différences d'éclairage qu'apporte une enquête sur les pratiques auprès d'un échantillon de la population, comparée à une enquête de public dans un établissement. Les enquêtes sur des échantillons représentatifs de la population française au niveau national ou dans une région permettent d'établir le degré de diffusion d'une pratique (fréquentation des salles de cinéma, des musées, des théâtres, des bibliothèques...) dans un espace-temps de référence : fréquentation au cours de la vie, fréquentation aux cours des douze derniers mois, fréquentation dans la semaine ou le mois précédant l'enquête.

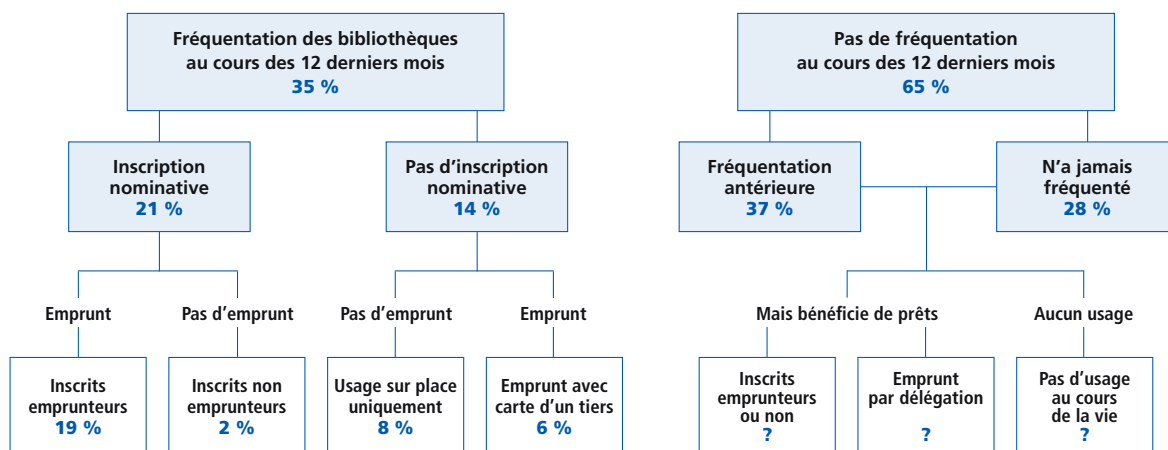
7. Cf. l'article de François Rouyer-Gayette et Denis Cordazzo dans ce numéro, p. 24 (Ndlr).

L'information délivrée par les personnes interrogées est une évaluation du taux de pratique dans la population, ce qui, pour les bibliothèques municipales, revient, dans la terminologie du marketing, à l'estimation d'un degré de pénétration de l'offre de la lecture publique. Par rapport à cette approche qui livre une vision d'ensemble, les enquêtes sur des échantillons représentatifs des publics de différents établissements ne produisent pas la même information.

En comptant les individus, on quantifie un public mais on ne dit rien des usages et donc des fonctions que remplissent les bibliothèques municipales auprès de la population

En interrogeant des usagers dans le but de caractériser leur profil, voire d'évaluer leur nombre, on analyse l'audience d'un lieu culturel particulier, ce qui est assimilable à la part de marché de l'établissement dans le réseau de la lecture publique. Ce type d'enquête est le plus répandu, car il est en mesure de répondre à des questions très opérationnelles : qui sont les usagers, quelles sont leurs habitudes, quelle est l'offre qui les intéresse, sont-ils satisfaits de l'accueil, quelles sont leurs attentes... ? Les bibliothécaires sont familiers de ces enquêtes : les grandes institutions, BnF, Bpi, Cité des sciences, en font à périodicité régulière, la plupart des grandes médiathèques municipales en ont réalisé au moins une, les bibliothèques universitaires y viennent progressivement. Il s'accumule de la sorte une grande quantité de diagnostics locaux, sensiblement plus nombreux que dans

La diversité des usagers, « directs » et « indirects » des bibliothèques municipales
(d'après les données de l'enquête Crédoc 2005 commandée par la DLL et dirigée par la Bpi)



les autres champs des pratiques culturelles (cinéma, musées et monuments, théâtres, salles de concert...), qui mériteraient d'être confrontés les uns aux autres pour apprécier la diversité des publics.

En comparaison, les enquêtes nationales sur les pratiques culturelles sont peu nombreuses et se font de loin en loin (tous les huit ans environ pour *Pratiques culturelles des Français*). Quant aux enquêtes régionales, elles sont l'exception.

Des questions sans réponses

La multiplication des enquêtes n'empêche pas que des zones d'ombre subsistent. Si les publics des médiathèques sont fréquemment décrits, c'est beaucoup moins le cas pour les bibliothèques municipales de taille modeste, les bibliothèques d'étude ou spécialisées, les bibliothèques associatives de quartier, de paroisses, d'entreprises, des hôpitaux, des prisons...

Par ailleurs, les enquêtes de public privilégient toujours les catégories bien repérées des inscrits et des emprunteurs. Elles peinent à constituer de nouvelles catégories fondées non

pas sur des critères de gestion – la carte, l'emprunt – mais sur des motivations et des finalités d'usage de la médiathèque et de la bibliothèque municipales : les lecteurs de la presse, les lecteurs de bandes dessinées, ceux qui étudient dans les salles de lecture, les adeptes de l'autoformation, les accompagnateurs d'enfants, etc., sans oublier les bénéficiaires « fantômes » qui profitent des collections via autrui.

La crainte d'une baisse de la fréquentation a eu pour effet positif de s'interroger plus en profondeur sur l'évolution des usages. On doit néanmoins constater que les contributions à cette question sont encore minces, les méthodes d'enquête traditionnelles par entretien se révélant insuffisantes pour approfondir la description des usages. Les questionnements sont, à leur insu, prisonniers des catégories les plus évidentes : emprunter (quoi ? pour quelles finalités ? on ne sait pas vraiment...), lire sur place (idem), travailler (à quoi ? sur quels supports ?). Ils atteignent difficilement le niveau des motivations, et encore moins des besoins, et peinent à repérer les fonctionnalités nouvelles, notamment en matière de musique, de films, de cédéroms...

Sur ce terrain, les méthodes d'en-

quête ont besoin de se renouveler en intégrant des approches par observation. L'observation des comportements se révèle particulièrement efficace pour dépasser les catégories de pensée sur lesquelles fonctionne la vision professionnelle⁸. Elle peut mettre à jour des comportements insoupçonnés dans l'usage des lieux et dans la manière d'en valoriser les ressources. L'observation peut paraître lourde à mettre en œuvre pour atteindre une représentativité suffisante, mais elle est très formatrice et, à ce titre, particulièrement bien adaptée au cadre des travaux de fin d'étude des futurs bibliothécaires.

De l'utilité d'enquêtes croisées

En matière de pratiques culturelles, se limiter à la fréquentation d'un établissement est largement insuffisant. Chaque établissement est singulier et fortement influencé par son contexte territorial et social, ce que révèle très bien l'analyse en profondeur de la base de données de la DLL. Toutefois, la limite la plus impor-

⁸. Le Crédoc l'a mis en application dans plusieurs études, notamment pour la BnF.

L'enquête du Crédoc sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de Paris VI et VII en mai et juin 2005

Enquête commanditée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Méthodologie

Objectifs: la connaissance des pratiques documentaires, l'exploration des attentes du public potentiel.

Comparaison des deux populations d'usagers (potentiels et effectifs). 90 % des étudiants, 60 % des enseignants-chercheurs, fréquentent la bibliothèque.

Échantillon:

– pour les publics potentiels: 618 étudiants en face à face; 557 enseignants, chercheurs et doctorants, questionnaire par mél, 25 % de retours

– pour les publics réels: 506 étudiants en face à face, 225 enseignants, chercheurs et étudiants niveau mastère 2, en face à face dans les bibliothèques de recherche.

Total: 1 906 personnes.

Bilan méthodologique

On constate l'intérêt de comparer publics potentiels et réels: le décalage important de comportement constaté conduit à mettre en garde contre le danger à inférer d'une étude de public réalisée auprès des seuls usagers rencontrés dans les salles, des conclusions sur les comportements et les attentes de tous les publics concernés.

Les usagers interrogés dans les salles vont plus souvent en bibliothèque et y passent plus de temps. Mais ils valorisent moins les collections.

Par ailleurs, l'enquête montre aussi la difficulté à cerner la diversité des usages: ceux-ci ne se réduisent pas à la fréquentation des salles et à l'emprunt. Trois sphères de travail documentaire se dessinent: chez soi, à la bibliothèque et dans le laboratoire, avec une grande variété de configurations entre lieu principal et lieu annexe. Il est important de prendre en considération cette distinction pour bien apprécier l'usage des ressources numériques.

Difficiles à cerner également, les compétences des usagers, ainsi que l'aide et le conseil du personnel. L'usage des bibliothèques universitaires paraît éminemment traditionnel. Mais c'est aussi parce qu'on focalise sur certains profils de chercheurs ou d'étudiants.

Les usages habituels les plus facilement repérables occultent la diversité. Il y a une grande lacune sur la prise en compte du travail à distance et sur les cheminements de la recherche documentaire (formes d'apprentissage, autoformation, stratégies de recherche documentaire).

Y. A.

Source: Bruno Maresca, communication au séminaire Enssib-IGB du 7 février 2006. Voir l'article d'Yves Alix, supra.

Les résultats détaillés de l'enquête sont consultables sur le site du Crédoc:

www.credoc.fr/publications/etudes.php

ment de l'établissement, nettement déportée vers les publics qui ont le niveau de pratique culturelle le plus intense, pour l'essentiel ceux du haut de l'échelle sociale.

La seule façon de redresser ce biais est de compléter l'analyse des publics par une enquête auprès des usagers potentiels, c'est-à-dire auprès de la population desservie théorique-ment par l'équipement: le campus de Jussieu dans le cas de l'enquête réalisée pour la bibliothèque interuniversitaire, la ville ou l'agglomération dans le cas d'une grande médiathèque. À la lumière de ces travaux, s'impose l'idée qu'il est souhaitable de doubler l'étude de public « établissement », qui répond très directement aux questions du gestionnaire de l'équipement, par une étude « territoire » qui permet à la tutelle d'évaluer plus précisément le rayonnement effectif de cet équipement.

Mutatis mutandis, cette dualité des diagnostics se retrouve au niveau national, quand on confronte les données de l'enquête sur « échantillon national » réalisée par le Crédoc et celles de l'enquête « établissements » compilées par la DLL. L'écart dans les conclusions que l'on tire de ces deux sources est une preuve supplémentaire des limites des analyses de la fréquentation reposant uniquement sur les chiffres produits par les établissements.

Septembre 2006

tante est d'ordre méthodologique: l'enquête auprès des publics d'un établissement, quel qu'il soit, tend à sur-représenter les usagers les plus assidus et à sous-évaluer les occasionnels, donnant de l'ensemble un portrait qui sous-estime la diversité des types de visiteurs.

Cet écueil qui tient à la procédure même des enquêtes, vaut de la même manière pour les publics d'un musée, d'un théâtre ou d'une médiathèque⁹.

9. Nous avons mis cet obstacle en évidence dans l'étude des publics de théâtre et dans l'étude récente sur la fréquentation de la bibliothèque interuniversitaire de Jussieu. À travers ses études de publics, la médiathèque de la Cité des sciences est parvenue au même constat.

Pour évaluer ce biais, il faut un dispositif d'enquête à double détente, l'une auprès du « public potentiel », une autre auprès du « public de l'établissement ». Dans le cas de la bibliothèque interuniversitaire de Jussieu, on a pu montrer que, dans le public interrogé en bibliothèque, sont sur-représentés les étudiants les plus assidus qui restent longtemps dans les salles, ceux-là mêmes que les professionnels qualifient volontiers de « séjournants¹⁰ ».

Quel que soit l'établissement culturel, l'enquête sur le lieu de la pratique déforme la vision que l'on peut avoir du public, en donnant plus de poids aux habitués: il en résulte une représentation tronquée du rayonne-

10. Bruno Maresca, *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de Paris 6 et Paris 7*, Rectorat de Paris, BIUSJ, Collection des rapports du Crédoc, n° 238, 2005. Dans cette étude, on observe que la proportion des étudiants qui passent plus de deux heures en bibliothèque est, dans l'échantillon des étudiants interrogés dans les salles de travail, près de deux fois supérieure à ce qu'elle est dans l'échantillon des étudiants interrogés sur le campus (68 % contre 37 %). Cf. encadré ci-dessus (Ndlr).